

3

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1884.

QUARANTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1884

LES JETONS ET LES MÉDAILLES

DE LA

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES.

Cette notice n'est que le complément d'un premier travail sur la chirurgie de cette époque, qui a paru dans cette Revue (1).

Deux ouvrages, dont l'un est intitulé : *Recherches historiques sur la faculté de médecine de Paris depuis son origine jusqu'à nos jours*, par le D^r J.-C. SABATIER (d'Orléans) (Paris, 1837, in-8°), et l'autre : *Recherches sur la bibliothèque de la faculté de médecine de Paris d'après des documents entièrement inédits*, suivies d'une notice sur les manuscrits qui y sont conservés, par ALFRED FRANKLIN, de la bibliothèque Mazarine (Paris, 1864, in-8°), ont, surtout, été utiles dans la composition de ces notices. La description de plusieurs médailles de ma collection complète la partie historique du sujet et la rattache à la Numismatique.

(1) Voir ci-dessus, page 44.

Dans un premier travail, je me suis occupé de la partie chirurgicale de l'ancienne faculté de médecine de Paris ; je me propose aujourd'hui d'entrer dans quelques détails concernant la partie médicale de cette célèbre association.

En 1395, la situation de cette compagnie n'était rien moins que brillante : elle n'avait ni biens à elle, ni subventions du Gouvernement ; mais les mattres régents, fort peu nombreux, qui la constituaient, étaient presque tous ecclésiastiques à cette époque, et trouvaient dans leurs rapports multiples et dans l'influence qu'ils exerçaient des ressources pour se soutenir et s'accroître.

En ces temps-là on savait vivre et se contenter de peu. La faculté n'avait point d'écoles. Les grandes réunions des régents avaient lieu dans des églises. Les actes se passaient dans la maison des mattres. Plusieurs enseignaient chez eux. Quant aux leçons journalières, confiées aux bacheliers, elles avaient lieu dans le quartier Saint-Jacques qui, de tout temps, fut classique.

Et cependant la faculté avait une haute idée de son

importance. Ses armoiries représentaient trois cigognes, sur lesquelles planait un soleil radieux avec cette devise : *Urbi et Orbi Salus*. Elle était jalouse de maintenir ses prérogatives et sentait que le meilleur moyen d'arriver à un degré éminent dans l'estime publique et de s'y maintenir était que tous ses membres fussent constamment d'accord et s'estimassent mutuellement : aussi l'égalité la plus parfaite fut établie entre eux.

JETON D'ARGENT DE 26 MILLIMÈTRES.

Des armoiries. Inscription : M. JOANNE. MERLET, DECANO. Exergue : 1646.

Rev. Trois cigognes, tenant dans leur bec une branche de laurier, se dirigent vers la gauche. Insc. URBI. ET. ORBI. SALUS. (Santé à la ville et à l'univers). Exergue : FACUL. MEDIC. PARIS. 1646 (1).

Les praticiens composant la faculté étaient divisés en deux catégories : les anciens et les jeunes ; les docteurs ayant moins de dix années de réception étaient dits de l'ordre des jeunes ou de second ordre ; les autres étaient appelés anciens ou de premier ordre.

Pendant le décanat de Jean de Limoges, la Compagnie prit un sceau particulier : une verge surmontée d'une masse d'argent, symbole d'autorité.

A partir de 1634, et sous le décanat de Charles Guillemeau, deux professeurs en médecine furent chargés de

(1) Ce jeton est le quatrième des doyens de la faculté dans le cabinet des médailles de Paris.

professer : l'un, à six heures du matin en été et à sept heures en hiver ; ses leçons avaient trait à l'anatomie, à la physiologie et à l'hygiène ; l'autre, à une heure de relevée, traitait des maladies proprement dites, de leur traitement et de la matière médicale.

La faculté créa encore une place d'archidiacre des écoles, répondant à celle de prosecteur. Il était choisi parmi les étudiants et, en général, élu par eux. Il était obligé de fournir les cadavres, de préparer et de répéter les leçons du professeur. Plus tard, cette place fut toujours donnée à un bachelier, pour s'assurer des deniers qu'il percevait des étudiants et dont il était tenu de rendre compte à la faculté (*).

La botanique et la pharmacie avaient également leur professeur. Ce dernier, dans les premiers temps, n'avait d'autre charge que celle d'apprendre aux étudiants le nom, la composition et la préparation des médicaments.

JETON DE CUIVRE DE 28 MILL.

Laboratoire d'un apothicaire. Insc. QUID * DOGMATA * SINE * TECHNA * (Que peuvent les dogmes sans art ?)

Rev. Un vieillard debout, tenant de la main droite des herbes médicinales et de l'autre deux serpents. Insc. ARTEM EXPERIENTIA FECIT : (L'art secondé par l'expérience.) Exergue : 1650.

(*) Les élèves payaient, pour frais d'études anatomiques, 40 sols la première année, 20 sols la seconde et les vétérans 40. On faisait alors, comme on le voit, de l'anatomie à bon marché.

C'est sous le décanat de Gui Patin, qui avait les drogues en horreur, que parut ce jeton.

Voici celui de ce médecin.

JETON D'ARGENT DE 27 MILL.

Le buste à droite. Insc. M. GUY PATIN DOIEN 1652.
Exergue : FELIX QUI POTUIT.

Rev. Les trois cigognes et la légende habituelle.
Exergue : FACUL. MEDIC. PARIS. 1648.

En 1696, le professeur de pharmacie fut chargé d'aller avec le doyen, Jean Boudin, examiner les élèves des apothicaires et d'inspecter les officines de ces derniers; de donner en outre un cours de pharmacie galénique et chimique pendant le semestre d'été.

JETON DE CUIVRE DE 29 MILL.

L'effigie à droite. Insc. M. JOAN. BOUDIN. FACULT. MEDIC. PARIS. DECANUS ANNIS. 1696. ET. 1698.

Rev. Chiron conduit Esculape vers un fourneau de chimiste. Insc. SERVAT ET DOCET. Exergue : FACULT. MEDIC. PARIS. ANNO 1700.

En 1706, la faculté établit des consultations gratuites pour la classe indigente. Elles étaient composées de trois médecins de l'ordre des anciens et de trois de l'ordre des jeunes, qui se réunissaient sous la présidence du doyen, Louis Poirier, les mercredi et samedi de chaque semaine à dix heures du matin. Les pauvres qui s'y présentaient recevaient des conseils et les secours en médicaments nécessaires.

JETON DE CUIVRE DE 29 MILL.

Sur une table, ornée des armoiries de la confrérie des apothicaires, est étendu un serpent. Insc. TERRET SED SANAT. (Il effraye mais il guérit.) Exergue : LUD. HENRIC. ROUVIERÉ PHARMAC. PARIS 1706.

Rev. Hygie assise, sacrifiant. Insc. SALUS PUBLICA. (Santé publique.) Exergue : H. R(oettiers). F.

L'étude de la pharmacie s'étendit en France. Le collège médical de Lyon fit paraître les deux jetons suivants :

JETON DE CUIVRE DE 29 MILL.

Coq et serpent en regard. Insc. ET VIGIL ET PRUDENS. (Vigilant et prudent.) Exergue : COLLEG. MEDIC. LUGD.

Rev. Un palmier entouré des replis d'un serpent dans un encadrement. Insc. IN HIS TRIBUS VERSANTUR. (Ils résident dans ces trois.) Exergue : MARC^{OS}APOTHICAIRES EPICIERS. 1710.

JETON DE CUIVRE DE 29 MILL.

Même droit que celui du précédent.

Rev. Esculape devant un malade couché. Insc. AD VITAM ARTE REDUCIT. (L'art le rappelle à la vie.)

Sous le décanat de Philippe Caron, en 1722, une maladie pestilentielle sévit en France.

JETON DE CUIVRE DE 28 MILL.

L'effigie à droite sous laquelle : R(oettiers). Insc. PH. CARON DECANUS 1724.

Rev. Les armoiries de la faculté et la légende *Urbi et Orbi*. En dessous : FACUL. MEDIC. PARIS.

MÉDAILLE DE CUIVRE JAUNE DE 41 MILL.

Le buste à droite; sous l'épaule : DUVIVIER F. Insc. LUDOVICUS XV. D. G. FRAN. ET NAV. REX.

Rev. Un génie debout, couvert du manteau royal, abaisse la main droite, armée du bâton d'Esculape, sur un malade couché, et, de la gauche, protège avec l'égide un convalescent. Insc. SALUS PROVINCIARUM. (Santé des provinces.) En dessous, à droite : c. n. R(oettiers). FILIUS. Exergue : PESTILENTIA COERCITA. (La peste arrêtée.) 1723.

Pendant le décanat de Louis-Pierre-Félix-René Lethieullier, le professeur Auguste Roux ouvrit un cours de chimie à la faculté.

JETON DE CUIVRE JAUNE DE 27 MILL.

L'effigie à gauche, sous laquelle : ROETTIERS FILIUS. Insc. L. P. F. R. LETHIEULLIER PARIS. F. M. P. DECANUS.

Rev. Dans le champ : CHEMIAE CURS. INSTITUIT. 1770. INAUGUR. M. AUG. ROUX 1771. Périgraphe; entre trois anneaux, au centre desquels un trèfle, on lit : ELECTUS 1768. CONFIRM. 1770. ITER. ELECT. 1772.

En 1773, le collège de pharmacie émit le jeton suivant :

JETON DE CUIVRE JAUNE DE 30 MILL.

Serpent et coq en regard. Insc. ET VIGIL ET PRUDENS.

Rev. Un palmier entouré des replis d'un serpent dans un encadrement à la base duquel deux branches de laurier entrecroisées. Insc. IN HIS TRIBUS VERSANTUR. Exergue : COLLÈGE DE PHARMACIE. 1773.

Du temps de Jacques-Louis Alleaume, doyen, en 1775 et au commencement de 1776, des épidémies et des épizooties désastreuses envahirent encore la France et causèrent une grande mortalité dans plusieurs provinces.

JETON DE CUIVRE ARGENTÉ DE 27. MILL.

Le buste à droite, sous lequel : B. DUVIV(ier). Insc. JAC. LUD. ALLEAUME PARIS. FAC. MED. P. DECAN.

Rev. Un génie debout tenant de la main droite le bâton d'Esculape et entouré de décombres. Insc. TUTO DONEC AUGUSTE. Exergue : VET. JURIS SCHOLÆ MEDICOR. REFUG. 1775.

Par arrêt du conseil d'État, en date du 9 avril 1776, le roi ordonna qu'une commission, composée de personnes de l'art compétentes, se tiendrait à Paris, une fois par semaine, aux fins de proposer des mesures efficaces pour prévenir les épidémies et les combattre.

Cette commission ne s'en tint pas là; elle forma le noyau d'une société et sollicita le titre de société royale. La faculté alarmée prit, le 11 avril 1778, un arrêté par lequel elle ordonnait la dissolution immédiate de cette société; mais, par prudence, elle en suspendit l'exécution.

Sur le tableau des membres de la nouvelle compagnie, composée de cent quarante-huit praticiens, figuraient

vingt-huit des membres de la faculté qui, au mépris de leurs engagements, avaient passé à l'ennemi. Puis, le roi faisait mander presque en même temps à la faculté de donner son avis sur les lettres patentes à accorder à la nouvelle société.

Le 22 juin 1778, la faculté fit défense à cette dernière de tenir la séance publique qu'elle annonçait pour le 30 du même mois ; et, en effet, la séance n'eut pas lieu ; mais le 25, le doyen Jean-Charles Desessarts reçut une lettre du garde des sceaux, M. De Miroménil, suivie le lendemain d'un huissier, qui vint apporter à la faculté signification d'un arrêt du conseil d'État, en date de Versailles, 26 juin, d'après lequel le roi cassait le décret rendu contre les docteurs membres de la société royale de médecine, ordonnait à l'huissier de le biffer des registres de la faculté, faisait défense d'y donner suite ou d'en produire de pareils, enjoignait à la faculté de ne troubler en aucune manière les assemblées, soit publiques, soit privées, de cette société, lui intimait l'ordre de donner incessamment ses observations sur le projet des lettres patentes concernant cette compagnie et rendait le doyen personnellement responsable de l'exécution dudit arrêté.

JETON D'ARGENT DE 29 MILL.

L'effigie à gauche, sous laquelle : B. DUVIV(vier). Insc.
JOAN. CAR. DESESSARTZ LING. FAC. MED. P. DEC.
Rev. Des armoiries. Exergue : 1776-1777.

En réponse, la faculté adressa au roi un mémoire justificatif fort convenable, en ce sens que sans sortir des

bornes du respect, elle y montrait une fermeté et une conscience de sa dignité, qui n'étaient pas sans courage et qui eussent mérité plus de succès si la cause eût été meilleure.

JETON D'ARGENT DE 28 MILL.

Le buste à droite. Insc. LUD. XVI. REX CHRISTIANIS.

Rev. SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

Lors de la naissance du Dauphin en 1782, on établit un cours d'accouchement dans le Mâconnais.

MÉDAILLE DE BRONZE DE 40 MILL.

Des armoiries couronnées. Insc. FONDÉ PAR LES ÉTATS A LA NAISSANCE DE MGR LE DAUPHIN. 1782.

Rev. COURS GRATUIT DANS L'ART DES ACCOUCHEMENTS INSTITUÉ PAR LES ÉTATS PARTICULIERS DU MACONNOIS. (En huit lignes.)

La société royale de médecine poursuivit pendant douze années une série d'utiles et importants travaux : un lazareth fut établi à Marseille.

MÉDAILLE DE BRONZE DE 67 MILL.

La ville de Marseille, représentée par une jeune femme assise, portant une couronne murale sur la tête. Elle tient de la main gauche le bâton d'Esculape et dirige la droite vers un grand édifice, où des hommes transportent des marchandises. Dans le lointain, le port de Marseille,

rempli de navires. Insc. SECURITAS PUBLICA. (Sécurité publique.) En dessous : N. GATTEAUX F.

Rev. Au centre d'une couronne de feuilles de chêne on lit : SEXDECIM VIRIS SALUTI PUBLICÆ TUENDÆ QUOD INDEFESSO IN ARCENDA PESTE STUDIO ORIENTALE COMMERCIIUM FOVERUNT. (Aux seize hommes (prévoyants) qui, en empêchant avec un zèle infatigable l'introduction de la peste, ont maintenu la santé publique et favorisé le commerce d'Orient.) En dessous : PRÆMIUM AB OPTIMO PRINC(ipe). INSTIT(utum). (Prix institué par l'excellent prince.) 1734. Sur la tranche le mot cuivre.

La société philomathique, sorte d'institut du second ordre, fut fondée en 1788. Elle était composée de jeunes amateurs, qui se livraient à l'étude des sciences avec succès.

MÉDAILLE D'ARGENT DE 22 MILL.

Au centre : 1788 entouré d'une guirlande de feuilles de chêne. Insc. circulaire : SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE. Ces deux mots sont séparés par trois abeilles. Exergue : PARIS.

Rev. Une couronne de feuilles de laurier au centre de laquelle : ÉTUDE ET AMITIÉ.

Cette intéressante association reprit plus tard avec une nouvelle ardeur ses travaux que même la tempête révolutionnaire n'avait pas eu le pouvoir de suspendre entièrement. Dans le courant de germinal an V (avril 1797), elle commença, par bulletins mensuels, la publication de

ses travaux, vaste répertoire, où se trouvent consignés une foule de faits et de recherches précieuses sur les différentes parties des sciences.

Dans quelques départements, les médecins se réunirent en société. Celle de Lyon fut inaugurée en 1789.

Deux jetons :

Le premier en bronze argenté, de 30 mill.

Le buste à gauche; sous l'épaule : CHAVANNE. Insc. HIPPOCRATES.

Rev. Un arbre dont un serpent entoure le tronc. Insc. STUDIO ET ARTE. (Par l'application et par l'art.) Exergue : SOC. MED. LUGD. 1789.

Le second aussi en bronze, de 29 mill.

Le buste à droite; sous l'épaule : BARRE F. En dessous : HIPPOCRATES (en lettres grecques). Insc. MEDICINÆ PHILOSOPHIAM.

Rev. Un palmier entouré d'un serpent. Insc. STUDIO ET ARTE. Exergue : SOC. MEDIC. LUGD. INST. 1789.

C'est à cette époque que la société royale de médecine fit paraître un nouveau plan pour la constitution de la médecine en France et dans lequel on insistait sur la nécessité de rappeler la médecine à l'état d'unité et de simplicité où elle était du temps d'Hippocrate. Cette œuvre servit de base principale au rapport fait quatre ans après à la Convention nationale et à la suite duquel parut la loi du 14 frimaire an III (4 décembre 1794).

MÉDAILLE DE BRONZE DE 60 MILL.

Deux bustes accolés tournés à droite. De côté, à gauche :

GATTEAUX. Insc. JEAN FERNEL. AMBROISE PARÉ.
Exergue : LA MÉDECINE RENDUE A SON UNITÉ
PRIMITIVE. DÉCRET DU 14 FRIMAIRE AN III
(4 décembre 1794) DE LA R. F.

Rev. Le palais de l'académie et de l'école de chirurgie.
En dessous, à gauche : N.-GATTEAUX F. Insc. ÆDES
ACADEMI. ET SCHO. CHIRURGO. Exergue : REGIA
MUNIFICENTIA INCHOAT 1770 ABSOL. 1774.

Nous avons décrit dans notre premier travail cette médaille représentant l'effigie de Louis XVI.

Une troisième du même métal et module offre le même droit que la première.

Rev. Dans le champ : PRIX DE L'ÉCOLE PRATIQUE
AN VI. Au dessous, le bâton d'Esculape. Périgraphe.
ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS.

La fondation de cette école fut arrêtée le 19 thermidor an V (7 août 1797). Pour y être admis, les élèves devaient subir un examen et étaient classés en trois divisions suivant leur degré d'instruction. Le 8 septembre 1798, le ministre de l'intérieur, sur la demande des professeurs, prit un arrêté portant qu'une médaille en bronze (celle que nous venons de décrire) serait frappée et donnée tous les ans à ceux des élèves qui obtiendraient les quatre premiers prix, et qu'en outre des livres choisis parmi les meilleures productions de l'art leur seraient en même temps accordés. Il fut arrêté aussi qu'une séance solennelle et publique aurait lieu chaque année pour l'ouverture des cours, et qu'après un discours du président et un compte rendu des travaux de l'école, les noms des

lauréats seraient proclamés. Cette séance eut lieu pour la première fois le 14 octobre 1799.

La faculté de médecine ne prit aucune part aux travaux de la société royale. Le dernier doyen de l'ancienne faculté fut Edmond-Claude Bourru. Né à Paris le 27 mars 1741, il y mourut le 21 septembre 1823, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il fut élu doyen en 1786 et réélu à l'unanimité les années suivantes. Il ne cessa de l'être que par la suppression de la faculté en septembre 1793.

J'ai dans ma collection quatre jetons à l'effigie de Bourru, dont le dernier porte la date de 1790.

KLUYSKENS.
